LES MESURES SANITAIRES CONTRE LES MALADIES CONTAGIEUSES. — L'«Officiel» de dimanche publie une circulaire de M. Clémenceau adressée aux préfets, par laquelle il les prie de recommander aux autorités locales de leur ressort l'observation des mesures de prophylaxie propres à prévenir la menace du choléra.

La même circulaire rappelle l'obligation légale faite aux médecins de déclarer les cas de maladie contagieuse rencontrés dans leur clientèle. Les préfets devront provoquer l'application des sanctions légales aux médecins se refusant à cette pratique et les exclure de toute fonction de médecin public de leur ressort.

NECROLOGIE

— M. Louis Hay, brasseur, maire de Leos-en-Gohelle, est décédé dans cette commune.

PEINTURE, décors, vitrerie, miroiterie, peintures laquées, papiers peints. Léon Cocheteux, 94, rue du Luxembourg, Roubaix. Tél. 20.30. 1152

BELGIQUE

NOUVELLES DU CONGO

La rentrée de l'« Albertville »

Anvers, 1er mars. — Le steamer *Albertville* est arrivé au port, à 8 heures 1/2, ayant à bord 50 passagers. La traversée a été excellente. L'état sanitaire des passagers était satisfaisant. Les nouvelles du Congo sont très rares. Le gouverneur Lantonnois doit être rentré à Boma, il y a une semaine, revenant de sa tournée dans la province orientale.

Le chemin de fer des Grands-Lacs est arrivé au kilomètre 130. On pousse activement les travaux dans le but d'arriver au Katanga avant les Anglais, qui travaillent d'arrache-pied au chemin de fer du Cap au Caire.

Les agents qui sont rentrés du Kasaï assurent que la situation est excellente. Le colonel Cheltin est à Dima. Le commandant Renaud, à la tête de 250 hommes, est à la poursuite des assassins de M. Knaepen.

On a pendu, le 11 janvier, à Basoko, le chef Motuma, qui a assassiné deux blancs dans la Lomami. Motuma, condamné à être pendu, avait adressé un recours en grâce au souverain de l'Etat, mais ce recours en grâce avait été rejeté.

On a commencé, à Coquilhatville, à recueillir l'impôt en argent au lieu de l'impôt en caoutchouc. Les indigènes en sont très satisfaits, assure-t-on. On a aussi amélioré les procédés de récolte du caoutchouc; auparavant, l'indigène apportait le caoutchouc en boule, actuellement il l'apporte en galette. Le caoutchouc est plus pur La route d'automobiles de l'Uellé est terminée jusqu'au kilomètre 100. Il reste encore 20 kilomètres à faire. La route sera achevée completement au mois d'avril ou de mai

Il y a quatorze voitures sur place, mais sept voitures roulent jusqu'ici de manière satisfaisante. Tout est calme dans l'Uellé.

— M. Henri Alsberghe, d'Audenarde, âgé de 26 ans, parti pour le Congo, il y a deux ans, est mort à Boma, le 11 février dernier.

LE CONGO ET LA BELGIQUE. — Le correspondant bruxellois du « Temps » lui écrit :

« Bruxelles, 1er mars. — Le gouvernement belge prépare actuellement sa réponse au dernier memorandum anglais relatif aux affaires du Congo.

» Cette réponse sera remise dans quelques jours à Londres. On assure qu'elle est de nature à satisfaire le gouvernement anglais.

» Il paraît, en effet, qu'elle contient des assurances très précises concernant la réforme à apporter au régime économique et financier de la colonie belge.

» On explique que l'envoi de cette note a été retardé parce que la Belgique a tenu à y faire connaître exactement ses intentions et qu'elle ne pouvait le faire avant d'avoir été renseignée sur la situation réelle au Congo.

» La note juge utile la suppression de l'impôt en travail dans les régions concédées autrefois aux deux plus importantes sociétés de caoutchouc. Elle indique aussi toutes les réformes à réaliser progressivement; mais, d'autre part, elle maintient le premier point de vue de la Belgique au sujet de la reconnaissance même de l'annexion, c'est-à-dire qu'elle entend que les puissances ont simplement à prendre acte du transfert de la souveraineté de l'Etat du Congo à la Belgique, sans avoir à reconnaître conditionnellement l'annexion comme s'il s'agissait d'une acquisition nouvelle de territoire ».

Une femme décapitée à Froyennes

Une fermière, du nom de Hicard, habitant la place de Froyennes, quittait précipitamment sa demeure, dimanche matin, vers 4 heures. Quelques heures après, on la retrouvait décapitée entre les deux barrières de chemin de fer de Froyennes-lez-Tournai.

Le corps de la malheureuse fut retrouvé, vers 5 h. 1/4, sur la ligne du chemin de fer, la tête séparée du tronc. On suppose que c'est à la suite d'un accès de fièvre chaude qu'elle aura attenté à ses jours. Elle traversa la haie qui sert de clôture aux voies ferrées. La malheureuse avait 58 ans.

Le crime de Hollain

Révélations « in extremis »

Mons, 28 février. — Hier soir, est décédée à la prison de Mons, Philomène Dewasme, femme Charles Boulogne, de Hollain, qui fut condamnée, il y a quelques années, à la peine de mort, pour avoir fait tuer d'un coup de fusil un colporteur qui la poursuivait de ses assiduités. Son mari qui, mis au courant du projet homicide, était entré en pourparlers avec l'assassin, attrapa vingt ans de travaux forcés, qu'il purge en ce moment à la prison de Louvain. Le meurtrier, lui, fut condamné à mort, comme la femme instigatrice du crime.

Philomène Dewasme, qui n'avait que 36 ans, est morte de langueur à la prison de Mons; avant de mourir, elle n'a cessé de répéter que son mari était complètement innocent du crime pour lequel il avait été condamné.

FAITS DIVERS. — Brûlé vif. — Le fils d'un marchand de couleurs, M. Kaufholt, âgé de 16 ans, fondait de la cire mélangée avec de l'huile. Tout à coup ces matières prirent feu. Le jeune homme voulut retirer la marmite du feu, il la renversa sur lui. Ses vêtements prirent feu et il fut entouré de flammes en un instant. A ses cris, son père accourut et parvint à arracher les vêtements en feu du corps de son fils. Il se brûla lui-même, grièvement, aux mains. Le malheureux jeune homme est mort quelques instants après.

— **Une noyée à Cuesmes.** — Il y a un mois et demi, nous avons signalé la disparition de Mlle L. Algram, 26 ans 1/2, dont les parents tiennent un café, avenue du Commerce, à Cuesmes. Frappée par la mort tragique de sa sœur, Alice, elle perdit l'esprit, et, le 3 janvier, elle disparut. On vient de la retirer de la rivière la Trouille, où elle sera tombée dans sa fuite. Le cadavre était complètement décomposé.

— **Écrasé par un express à Boussu.** — Alfred Baise, 55 ans, célibataire, ouvrier, demeurant à Boussu, a été tué ce matin, au passage à niveau non gardé, rue Saint-Ghislain, à Boussu, par l'express de Mons-Quiévrain. Le défunt était sourd.

— **Accident mortel à Flénu.** — Mons, 1er mars. — La veuve Descamps, née Adèle-Pauline Descamps, âgée de 34 ans et habitant Flénu, trompée par l'obscurité, est tombée, ce matin, de l'étage au rez-de-chaussée de sa maison. Elle a été tuée sur le coup.

ZONNEBEKE-LEZ-YPRES

Mort d'un ancien combattant de 1830

La commune de Zonnebeke comptait parmi ses habitants un des rares survivants des guerres de 1830, qui ont contribué à la fondation de l'indépendance de la Belgique. Frédéric Godderis est né à Zonnebeke le 16 août 1811. Soldat milicien en 1830, il se rangea immédiatement, lors de l'éclosion de la révolution, du côté des patriotes belges qui voulaient affranchir la Belgique du joug hollandais. Après être resté plusieurs années encore au service de la patrie, il retourna finalement au village natal, où il reprit son ancien métier de maçon. Il contracta mariage et devint le chef d'une nombreuse descendance d'enfants et petits-enfants. Un de ses fils, Jules Godderis, est établi comme maître-maçon à Ypres, rue de Lille.

Godderis, qui avait fait vaillamment son devoir, ne chercha nullement à se faire passer pour un héros et négligea même de conserver les pièces qui attestaient sa participation aux événements de 1830.

C'est seulement contraint par les circonstances qu'il sortit de sa réserve. Il reçut la pension qu'une récente loi accorde aux glorieux héros de l'indépendance. Il était porteur de la Croix de Fer et de la croix commémorative de 1830. Doué d'une forte constitution et jouissant d'une excellente et robuste santé, il exerça jusqu'à un âge fort avancé son rude métier de maçon, sans jamais se ménager. Ce n'est que depuis deux années et après le décès de sa femme qu'il a quitté son métier. Il vivait paisiblement, sortant tous les jours, pour se retrouver à l'estaminet avec des camarades. Toujours alerte et jeune de cœur, il pouvait à peine se plaindre d'une légère surdité. Inutile de dire que tous les habitants de Zonnebeke le tenaient en grande vénération et l'entouraient d'un certain culte respectueux et patriotique. Cette vénération ne se confinait pas à son village.

Lors des fêtes organisées en 1905, à l'occasion du 75e anniversaire de l'Indépendance belge, Frédéric Godderis vint à Ypres, vêtu de l'uniforme des combattants de 1830 et la population yproise se fit un devoir d'applaudir et d'ovationner ce vieillard plein de verdeur. Au nom de l'Administration communale, M. le bourgmestre Colaert lui remit comme souvenir une médaille grand module représentant les Halles d'Ypres. Il porte ce même costume de combattant de 1830 et cette médaille sur la photographie que nous reproduisons d'après un cliché gracieusement communiqué par M. Antony, photographe à Ypres.

Frédéric Godderis, qui n'avait jamais été malade, fut atteint, ces jours derniers, d'une légère grippe qui s'envenima et l'enleva à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis le 25 février 1909, dans sa 98e année.

De grandes funérailles lui furent faites hier lundi.

Le Gouvernement s'était fait officiellement représenter par M. Simon, un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. Remarqué dans le cortège: MM. Henri Parret, conseiller provincial du canton; l'Administration communale au complet, baron Van Zuylen van Nyevelt, président, et une délégation de la Société des Anciens Officiers et Sous-Officiers de l'Armée belge; des délégations de la Société des Fils des Anciens Combattants de 1830, des Anciens Militaires de Roulers, les Anciens Militaires de Zonnebeke; plusieurs officiers et sous-officiers du 3e régiment de ligne et de l'école d'équitation d'Ypres; la musique communale de Zonnebeke, l'Harmonie de Zonnebeke et une nombreuse affluence de personnes. Remarqué également plusieurs étendards et différentes couronnes mortuaires. A l'église, l'offrande paraissait interminable. Autour de la tombe funéraire, des discours furent prononcés par MM. Simon, au nom du Gouvernement; baron Van Zuylen van Nyevelt, au nom des Anciens Officiers et Sous-Officiers de l'Armée belge, et par le président de la Société des Enfants des Combattants de 1830.

COURTRAI

FOURNITURES MODISTES ET COUTURIÈRES « A LA VILLE DE PARIS », rue de la Lys, Courtrai. Grand choix. Prix réduits. 61307-1

Souscriptions à toutes émissions chez MM.
M. NAESSENS ET G. MARTIN
CHANGEURS
6, rue de la Gare. Téléphone **61, ROUBAIX**
60856-3

BULLETIN FINANCIER

PARIS, 1er mars 1909.

Le fond du marché reste excellent dans l'ensemble, toutefois les nouvelles extérieures d'hier avaient quelque peu refroidi ceux qui croyaient samedi dernier qu'il suffisait de l'entente des puissances pour que toutes les difficultés soient aplanies. Ce retour à une plus saine appréciation des choses s'est donc traduit aujourd'hui par un ralentissement des transactions et certains cours de clôture des fonds russes notamment en ont été légèrement influencés. Ainsi que nous le prévoyons, la liquidation s'est effectuée à des conditions d'extraordinaire bon marché de l'argent. Les reports ont valu en moyenne 1 % au parquet et 2 1/2 % en coulisse. Notre 3 % a coté jusqu'à 96.12 fin courant, il finit à 98.05 sur une légère tension de son report. Tous les fonds étrangers, sauf les russes, s'inscrivent en progrès; ceux-ci reviennent finalement: le Consolidé à 85.50, le 91 à 71.70, le 1906 à 100.20 et le 1909 à 90.60. Bonne tenue du Turc à 96.60. Le Serbe est ferme à 83.05, l'Extérieure de 97.72 passe à 97.90; le Brésil s'améliore à 84.60. Les établissements de crédit maintiennent facilement leur précédente clôture: la Banque de Paris à 1579, le Lyonnais à 1226 et l'Union Parisienne à 736. La Banque Ottomane cote 709 et la Banque Centrale mexicaine 413. Chemins espagnols soutenus: Nord-Espagne 346, Saragosse 414. Valeurs de transport en excellentes tendances: l'Omnibus s'avance à 1171, la Thomson à 720 et le Métro 507. Les industrielles russes restent irrégulières: Sosnowice s'alourdit à 1460 tandis que Briansk s'améliore à 275. Le Rio stimulé par une reprise du métal de 1 7/16 monte à 1763 en deuxième cote. Le cuivre rependant une partie de son avance, le Rio revient à 1751. En Banque les mines d'or recherchées par Londres s'améliorent; par contre, la De Beers est réalisée à 314.50 après 316. Hartmann ferme à 615. Platine un peu mieux à 445. Balia demandée à 448.

PHILOUZE & WADDINGTON,
62, rue Taitbout, Paris.

COUPONS Robe, draperie, soieries, Lecointre, 1, rue de la Concorde, Roubaix.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LE COMITÉ RÉGIONAL DES ROUTES DU NORD-TOURISTE vient de se réunir au siège social, sous la présidence de M. Victor Kiebbe, vice-président.

Il est donné connaissance d'une lettre de M. le Maire de Templeuve demandant au Nord-Touriste de prolonger un trottoir cyclable se trouvant sur le territoire de sa commune, chemin n° 19. Le Comité considère que le Nord-Touriste ne peut prendre, seul, à sa charge, l'exécution des travaux projetés et il sera demandé à M. le Maire de Templeuve quelle part le département et la commune pourraient prendre dans les frais qu'occasionneront ces constructions.

Les communes de Sainghin-en-Mélantois et Ascq voulant bien faire effectuer par leurs prestataires le transport des scories nécessaires au rechargement du trottoir cyclable de la route départementale n° 19, entre la route nationale n° 41 et l'entrée de l'agglomération de Sainghin, le Comité décide de faire expédier les wagons de scories demandés par M. l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Nord.

Diverses lettres sont encore communiquées au Comité qui examine la suite à leur donner.

Le Comité des excursions établit ensuite le calendrier des grandes excursions de l'année 1909.

L'HUILE OMNIA GAGNE LES ÉPREUVES de DIEPPE
SOCIETE HUILES DE NANTERRE (Seine) 744

DEMANDES DE LICENCES. — A dater du 1er mars 1909 et pour faciliter les envois tous les jours plus nombreux de licences demandées à la Commission sportive, celle-ci publiera chaque jeudi, au Bulletin officiel hebdomadaire, la liste de toutes les licences accordées par elle à titre provisoire sur un premier examen.

Si, dans les quatre jours suivant cette publication, aucune réclamation du Comité départemental ou du délégué sportif intéressé n'est parvenue à la Commission sportive et ce, au plus tard, le lundi matin suivant, les licences seront expédiées aux intéressés.

Pour les licences destinées à des coureurs d'Algérie ou de Tunisie, le délai sera porté à quinze jours.

Les licences au sujet desquelles une réclamation serait parvenue à la Commission sportive seront retenues.

L'intéressé ou la société intéressée en sera prévenu immédiatement par lettre.

Il est bien entendu que, conformément aux réglements, les coureurs ne pourront se mettre en ligne que lorsqu'ils seront en possession de leur licence.

Avis important. — La Commission sportive de l'Union Vélocipédique de France informe ses coureurs amateurs et professionnels, ainsi que tous les cyclistes susceptibles de demander une licence à l'U.V.F., que les épreuves dites d' « amateurs ou d'indépendants », organisées en dehors du contrôle de l'Union Vélocipédique de France, par des particuliers ou groupements quelconques, même dans le cas où les réglements de l'U.V.F. seraient dits appliqués, sont considérées par elle comme courses de professionnels interdites. Les participants, suivant le cas, pourront se voir suspendus, pénalisés, classés professionnels ou déclarés incapables de posséder une licence de l'U.V.F.

BANDES AMÉRICAINES B&S
TORRILHON
Clermont-Ferrand — Paris, 10 Cte Poissonnière

FOOTBALL-ASSOCIATION

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS ATHLÉTIQUES PROFESSIONNELLES DE FRANCE. — Dimanche a eu lieu, au Café Rivart-Hennion, 8, place de la Gare, à Roubaix, la réunion organisée par le Football-Club des Sports de Roubaix, pour la démonstration des avantages de la F.S.A.P.F.

Sept clubs y étaient représentés par 45 membres.

M. Claeys, trésorier du F.C.S.R., explique le but principal de la réunion qui est celui de grouper amicalement tous les clubs indépendants pour leur faire profiter, d'une façon égale, de tous les avantages de la Fédération. Il présente ensuite M. Robert Figour, secrétaire général de la Fédération, qui vient apporter les encouragements du Comité de Paris. Dans le but de développer le Comité du Nord et lui donner l'extension qu'il a besoin, le Comité central laissera la libre disposition de toutes les finances encaissées: cotisation annuelle des clubs, montant des licences, cotisations des membres honoraires et protecteurs; il donnera en plus des indemnités de déplacements à Paris, en un mot le Comité de Paris donne tous pouvoirs au Comité du Nord et ne lui réclame rien. Ces déclarations libérales sont très applaudies.

Les clubs affiliés à la F.S.A.P.F. pourront aussi faire des rencontres internationales, surtout avec la Belgique. A ce sujet, il est donné lecture d'une lettre du Sporting-Club de Bruxelles, qui félicite le F.C.S.R. de son initiative et qui s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion.

La réunion a pris fin par le vote à l'unanimité, au bulletin secret, de l'ordre du jour suivant:

« L'assemblée, approuvant les paroles du délégué de la F.S.A.P.F., donnant au Comité du Nord la pleine et entière liberté de sa direction morale et pécuniaire, décide de se réunir à nouveau lundi 8 mars, pour la formation définitive du Comité du Nord. »

Le championnat de cross-country aura lieu le 14 mars et servira pour la sélection des meilleurs coureurs qui iront représenter le Nord au cross national qui se courra à Paris le 28 mars.

Les sociétés ayant assisté à la réunion et les autres désirant s'affilier, sont instamment priées de se faire représenter par trois délégués au moins, munis de pleins pouvoirs, pour la constitution définitive du Comité du Nord, à la seconde réunion qui aura lieu lundi prochain 8 mars, à 7 heures du soir, Café Rivart-Hennion (Brasserie de la Citadelle), 8, place de la Gare, à Roubaix.

CERCLE ATHLÉTIQUE SAINT-ELOI. — L'équipe première, qui recevait l'équipe de l'Institution Saint-Jean de Douai, a gagné par 6 buts à 2, malgré la jolie défense des arrières douaisiens. — L'équipe seconde a battu l'équipe correspondante de la J. S. N. D. L. par 1 à 0, dans un match comptant pour le Challenge Descourt. Cette nouvelle victoire classe les jeunes Roubaisiens grands favoris de l'épreuve.

CLUB SPORTIF SAINT-PIERRE. — *Challenge Descourt.* — La première équipe a battu, dimanche, l'équipe correspondante de l'Association Sportive des Patriotes, cette dernière ayant déclaré forfait.

JUNIOR ATHLETIC TOURQUENNOIS. — *Demi-finale de la Coupe Leman.* — Le match de demi-finale qui mettait en présence les équipes secondes du J.A.T. et de l'E.C.L. a été gagné par le J.A.T., battant l'équipe lilloise par 3 buts à 1. A la mi-temps, l'Etoile-Club Lillois, incomplète, a quitté le terrain. La seconde équipe du J.A.T. est donc classée en finale.

U.S.T. (3)-R.C.O. (3). — **Belle de Championnat du Nord.** — Ce match, qui a eu lieu sur le terrain de l'U.S. de St-Omer, a commencé à une heure et demie, et s'est terminé par la victoire de Calais, par cinq buts à un. L'arbitrage de M. A. Lemaire, du R.C. Calais a laissé beaucoup à désirer. L'absence de filets aux buts a été cause de nombreuses contestations; plusieurs buts marqués par Tourcoing n'ont pas été vus.

O.L. (2)-R.C.O. (2). — **Belle de Championnat du Nord.** — Ce match, qui a eu lieu sur le terrain de l'U.S. de St-Omer, a commencé à trois heures, a été l'objet d'une belle victoire de l'équipe lilloise qui a dominé pendant toute la partie, et s'est terminé par six buts à un en faveur de l'O.L. Arbitre, M. Thon, de l'U.S. de Maloles-Bains.

LA BOXE

HUBERT DESRUELLES CONTRE MARCHAND. — Samedi prochain, notre concitoyen Hubert Desruelles se rencontrera, au Wonderland, à Paris, avec Marchand, l'excellent boxeur, dont les trois dernières apparitions sur le « ring » furent autant de victoires.

Le match Desruelles-Moreau n'est pas encore conclu et déjà la direction des Folies-Bergères offre une somme de 2.000 francs, le Club de l'Elysée-Sports propose une bourse notablement supérieure et enfin la Société de Propagation de Boxe française offre une allocation de 2.500 francs à répartir entre les matcheurs.

Devant de telles offres et de tels... encouragements, il est bien probable que les sportsmen parisiens pourront bientôt assister à un combat de boxe qui ne manquera certes point d'intérêt.

COMBAT DE COQS

ROUBAIX. — Jeudi 4 mars à 6 heures, au Coq-Hardi, chez M. Léon Bernard, 166, rue des Arts, 3 de 5 mort pour 100 fr. contre M. Paul Masurel, tous poulets. 61484

TOURCOING. — Dimanche 7 mars chez M. H. Pattou, Au Tigre, 38, rue du Casino, grand concours avec mise de 5 pour 15. Se presser pour les mises. Tirage au sort à 6 heures ; au parc à 6 heures 1/2. 61467

— Jeudi 4 courant chez M. Desrousseaux, rue du Hazé, 3 de 5 poulets pour 100 fr. Le Gallo-Club contre le Grand Parc de Roubaix. On mettra au parc à 5 h. 1/2. 61476d

— Le 7 mars, au Gallodrome, rue de la Gare, 19, 4 de 7 pour 500 fr. tous poulets, entre le Cuirassier, Paul Masurel et le Gallodrome contre M. Delta Poterie et les frères Glorieux de Waereghem, à 4 h. 1/2. 61479d

LILLE. — Le 3 mars, chez Théo Spille, 4 de 7, poulets pour 500 fr. M. Paul Masurel contre MM. Lefebvre de Wambrechies et Castelain de Seclin. 22893

JEU DE PIQUET.

ROUBAIX. — Mardi 2 mars, chez Anatole Nivesse, rue du Tilleul, grand concours de piquet. 4 tours pour 15 fr. On commencera à 8 h. du soir. 22868d

ROUBAIX. — La société de piquet *Les Sans-Crainte* a donné, dimanche soir, son souper annuel, au local, chez M. Emile Vandamme, 87, Grande-Rue. Le repas, fort bien servi, a été empreint d'une franche gaîté. Au dessert, plusieurs chanteurs se sont fait entendre avec succès. Les prix du mois ont été joués et gagnés comme suit: 1er prix, M. E. Vandamme; 2e, M. Carlier; 3e, M. E. Degrave. En raison des fêtes de la Mi-Carême, la réunion mensuelle aura lieu le 28 mars, au lieu du 21.

— Résultats du concours de piquet qui a eu lieu chez M. Omer Druart, angle des rues de Lannoy et du Tilleul: 1er peloton: MM. Veys et M...; 2e: MM. M... et Jacques; 3e: Trenteseaux et Torfs; 4e: Durieu fils; 5e: Dumoulin et Watteau; 6e: Roussel et Haroux; 7e: Haroux et M...; 8e: Roussel et Durieux; 9e: Omer et Henri Baudart; 10e: Boucau et Baudart; 11e: Haroux et Boucau; 12e: Watteau et Boucau; 13e: Boucau, Haroux et Mulliez; 14e: Vervaert et Haroux; 15e: Omer; 16e: Dumez et Demay; 17e: Vanache et Chino; 18e: Vervaert, Watteau et D...; 19e: Vanache et A...; 20e: Vinance; 21e: Bet Neyrinck; 22e: Omer et Napol; 23e: Watteau; 24e: Watteau et Omer; 25e: Huyghe et Napol; 26e: Watteau, Durieu et Dumauvois; 27e: Huyghe; 28e: Watteau et Vattau; 29e: Noclain, Napol et Watteau; 30e: Noclain et Watteau; 31e: Noclain, Inac et Napol.

Un Cadeau utile

Nous pouvons toujours offrir à nos lecteurs dans des conditions tout à fait exceptionnelles, une magnifique Sphère Terrestre d'un mètre de circonférence, montée avec inclinaison sur beau pied en métal bronzé, très ornementé.

Cette Sphère est tirée en douze couleurs, avec divisions coloriées par Etat, et très à jour des nouveautés géographiques.

Elle vous sera expédiée, franco de tous frais, pour la somme de 15 fr.

En vente à nos librairies : 71, Grande-Rue, Roubaix ; 33, Rue Carnot, Tourcoing. 61400

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

5, RUE DU CHATEAU, 5

Séances des 27 et 28 février 1909

DÉSIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS nombre	VERSEMENTS nouv. livret	VERSEMENTS SOMMES	REMBOURS. nombre	REMBOURS. SOMMES
Roubaix	Samedi	464	34	33.723 ..	60	16.421 70
	Dimanche	383	41	59.597 ..	105	21.750 85
Lannoy		49	8	8.872 ..	74	6.916 20
Croix		28	1	1.874 ..	4	1.641 34
Wattrelos		42	5	6.795 ..	52	5.426 33
Ascq		12	4	3.712 ..	7	1.645 »
TOTAUX		675	90	114.533 ..	305	52.771 54

Administrateurs du mois de février 1909. — A Roubaix, MM. Louis Watine, A. Pennel, E. Tettelin, Ern. Watine, G. Roussel, F. Duthoit, Eug. Motte fils, A. Bayart fils, A. Fournier. — A Lannoy, M. Emile Mory. — A Croix, M. Emile Manges. — A Wattrelos, M. A. Hazebrouck. — A Ascq, M. A. Selosse.

ORDRE DE SERVICE. — La caisse est ouverte pour les versements et les remboursements, le samedi, de 9 h. à 10 h. 1/2, et le dimanche, de 9 à 11 heures. Les opérations se font toutes simultanément.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, de 9 h. à midi, pour les demandes de remboursements et renseignements de toute nature, ainsi que pour les règlements d'intérêts sur les livrets.

Le caissier, Scherpereel.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

DU 1er MARS 1909

AVOINES	OUV.	CLOT.
Février	18 90	19 ..
Mars	19 05	19 15
4 Mars	19 50	19 50
4 Mai	19 45	19 60

SEIGLES		
Février	16 65	16 50
Mars	16 65	16 65
4 Mars	16 90	16 90
4 Mai	16 90	16 90

BLÉS		
Février	23 90	24 05
Mars	23 10	24 20
4 Mars	24 65	24 75
4 Mai	24 65	24 75

FARINES		
Février	30 85	34 05
Mars	34 15	34 45
4 Mars	34 40	34 65
4 Mai	34 70	32 ..

HUILE DE LIN	OUV.	CLOT.
Février	51 30	51 75
Mars	51 50	52 25
Mars-Avril	53 ..	54 00
4 Mai	51 50	54 00

HUILE DE COLZA		
Février	63 25	63 25
Mars	63 ..	63 ..
Mars-Avril	63 ..	63 50
4 Mai	64 25	64 75

SUCRES		
Février	30 42	30 ..
4 Mars	30 25	30 25
4 Mai	30 75	30 60
4 Octobre	28 75	29 00
Roux	.. ..	26 87
Raffinés	.. ..	61 ..

ALCOOLS		
Février	38 50	38 50
Mars-Avril	38 75	39 ..
4 chan.	39 ..	40 ..
4 derniers	37 50	38 75

Disponible (clôt.) 38 50

MARCHÉS DIVERS

PARIS-LA VILLETTE, 1er mars. — Bœufs: vendus, 2.157; 1re qual., 0.82; 2e, 0.66; 3e, 0.50. — Vaches: vendues, 953; 1re qual., 0.83; 2e, 0.67; 3e, 0.51. — Taureaux, vendus, 235; 1re qual., 0.71; 2e, 0.59; 3e, 0.47. — Veaux: vendus, 1.074; 1re qual., 1.15; 2e, 1.05; 3e, 0.85. — Moutons: vendus, 15.092; 1re qual., 1.20; 2e, 1.10; 3e, 1.00. — Porcs: vendus, 4.639; 1re qual., 0.77; 2e, 0.75; 3e, 0.67.

COURTRAI, 1er mars. — Froment blanc, les 100 kilos, 20.50 à 20.75; froment roux, 20.00; seigle, 18.00 à 18.50; avoine, 20.00; féveroles, 19.50 à 20.00; pommes de terre jaunes, les 100 kilos, 5.50; pommes de terre rouges, 4.00; beurre, le kilo, 2.25 à 2.40; œufs, les 25, 2.30 à 2.30.

Marché au bétail. — Ont été exposés en vente: Bœufs, 40; génisses, 100; vaches, 111; taureaux, 20. Total, 271. — Prix par kilogramme (poids sur pied): Bœufs: 1re qual., 0.51; 2e, 0.81; 3e, 0.71. — Génisses: 1re qual., 0.92; 2e, 0.82; 3e, 0.73. — Vaches: 1re qual., 0.80; 2e, 0.70; 3e, 0.70. — Taureaux: 1re qual., 0.80; 2e, 0.78; 3e, 0.60. — Prix de revient, viande abattue (au kilogramme): Bœufs: 1re qual., 1.46; 2e, 1.31; 3e, 1.24. — Génisses: 1re qual., 1.47; 2e, 1.32; 3e, 1.26. — Vaches: 1re qual., 1.45; 2e, 1.34; 3e, 1.24. — Taureaux: 1re qual., 1.41; 2e, 1.39; 3e, 1.19.

ÉTATS-CIVILS

Cantons de Roubaix

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du lundi 1er mars. — André Lapie, rue Neuve, 22. — Aimé Renard, rue Vallon, 28. — Germaine Decuyper, rue des Anges, cour Bula, 9. — Jules Quint, rue Massillon, 16. — Jean Fournier, rue du Tilleul, 336. — Emma Méresse, rue de Jemmapes, 3. — Angèle Sturbaut, rue du Tilleul, cité Loridant, 15. — Olga Delplace, boulevard de Cambrai. — Désiré Bulteau, boulevard de Cambrai. — Lucienne Carpentier, rue Ternaux, 15.

Mariages. — Charlemagne Mollin, apprêteur, rue de Bully-Grenay, 3, et Zulma Bilkin, bobineuse, rue des Champs, cour Liagre. — Henri Vervaeke, apprêteur, rue du Cartigny, 25, et Clémence Balcaen, soigneuse, rue de France, cour Chevalier, 4.

Déclarations de décès. — Rachel Janssens, 11 mois, rue Marengo, cour Rogier, 17. — Joseph Fiévet, 13 ans, apprêteur, rue de Denain, 70. — J.-B. Dudack, 1 mois, rue Molière, 17. — Coralie Aleton, 66 ans, sans profession, boulevard d'Armentières, 60. — Julie Chaumel, 88 ans, sans profession, rue Richelieu, 3. — Constant Gillard, 39 ans, fileur, rue Glorieux, cour Lefebvre, 5. — Virginie Rasson, 79 ans, sans profession, rue de la Mallelerie, 67. — Sophie Wanez, 67 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache. — Léopold Melmys, 56 ans, chauffeur, rue Pellart, 156. — Benoit Vanden Eynde, 76 ans, sans profession, rue de Blanchemaille. — Mort-nés, 9.

CROIX. — Déclarations de naissances. — Joseph Verhoeghe, rue Paul-Bert, 9. — Pierre Leroy, rue de la Gare, 73.

Déclarations de décès. — Marie Mauroit, 1 mois, rue St-Piat, 1. — Philomène Panier, 65 ans, rue Chevreul, 1.

WASQUEHAL. — Déclarations de naissances. — Simonne Dappremée, rue Jean-Bart, 36. — Pierre Tiberghien, rue Voltaire.

Canton de Lannoy

LANNOY. — Déclaration de décès du 1er mars. — Gustave Dorremans, 78 ans, à l'Hospice.

FLERS-BOURG. — Déclarations de naissances du 1er mars. — Pierre Bouquillon, rue d'Hem. — Noël Demouvaux, rue de Lannoy.

Déclarations de décès. — Angèle Coutel, 44 ans, ménagère, rue de la Mairie. — Marie Courtin, 71 ans, ménagère, rue Lamartine. — Charles George, 2 ans, rue Devred. — Marie Coulon, 77 ans, ménagère, rue Lamartine.

WILLEMS. — Déclarations de naissances du 1er mars. — Arthur Clermont, hameau de Mouveron. — Maurice Debriffe, rue des Parvenus.

Déclaration de décès. — Joséphine Arbon, 82 ans, sans profession, rue des Parvenus.

LYS. — Déclaration de naissance du 1er mars. — Charles Delespaul, rue des Croisiers.

SAILLY. — Déclaration de naissance du 1er mars. — Ermire Macquet, au Bas-Chemin.

ASCQ. — Déclaration de naissance du 1er mars. — Geneviève Beirnaert, route nationale.

BAISIEUX. — Déclaration de naissance du 1er mars. — Julien Thieffry, au Petit-Baisieux.

Cantons de Tourcoing

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 1er mars. — Emile Loridan, rue de la Malcense, 212. — Emilienne Deletombe, rue du Flocon, 221. — Marcel Leclercq, rue Desaix, 20. — René Varlet, rue du Maréchal-Brune, 16. — Charles Blanblomme, rue Mirabeau, 8. — Gabrielle Castel, rue de la Marlière, 43. — Solange Duforest, rue Ingres, 137.

Déclarations de décès. — Paul Delemasure, 4 ans, place Thiers, 7. — Florentine Masurel, 85 ans, sans profession, rue Condorcet. — Clémence Paco, 72 ans, sans profession, rue du Moulin-Fagot, cour Parent, 9. — Marie Degaure, 41 ans sans profession, rue du Chêne, 45. — Pierre Wyndaele, 78 ans, sans profession, rue de l'Ermitage, 139. — Aristide Verrzest, 50 ans, garotteur, rue du Flocon, 66.

LINSELLES. — Déclarations de naissances du 1er mars. — Lucienne Lewille, au Blaton. — Louis Béquette, avenue Masurel.

Déclaration de décès. — Françoise Verdonck, 77 ans, ménagère, au Stemberg.

BONDUES. — Déclaration de décès du 1er mars. — Sophie Ferlin, 64 ans, ménagère, rue Duboequiel.

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX » du mardi, 2 mars 1909

N° 27

Le Mot de l'Enigme

PAR J. BERR DE TURIQUE

II

Le mois de mai touchait à sa fin. Richard et sa femme devaient, la semaine suivante, venir s'installer pour l'été aux « Iris » où M. et Mme Le Quesnel les avaient devancés depuis quinze jours déjà.

Ce n'était pas sans une satisfaction réelle ou, pour parler plus exactement, sans une sorte de soulagement, que Lucy envisageait la perspective de ce départ proche. La situation, en effet, commençait à devenir difficile. Forcément, pour masquer à son mari l'emploi d'une partie de ses après-midi, il lui avait fallu recourir à des ruses, à des petits mensonges qui répugnaient à sa nature loyale. Et, si certaine qu'elle fût de n'avoir à s'adresser aucun reproche, elle se sentait cependant un peu abaissée à ses propres yeux.

Etait-elle d'ailleurs certaine de n'avoir rien à se reprocher? Si, pendant les premiers temps, elle n'allait à ces rendez-vous qu'en se forçant, et uniquement par devoir de charité, le plaisir qu'elle avait fini